

Une voix: C'est impossible!

M. Basford: Il me semble que les néo-démocrates et les créditistes s'intéressent à des motions qui prévoient des fonds pour les mesures législatives proposées en vue de favoriser...

Une voix: Vous en passez des bouts!

M. Basford: ... le domaine de l'habitation. La motion, monsieur l'Orateur, n'obtiendra pas un cent de plus pour l'habitation en 1974. Cette année, nous prévoyons dépenser 1.25 milliard de dollars à cette fin. Même si elle était adoptée, la motion n'ajouterait pas un cent au programme.

Aux termes de la motion, il n'y aurait pas de budget pour le logement en 1974; les conservateurs y proposent de ne construire aucune maison en 1974; la motion, monsieur l'Orateur, qu'on nous demande d'appuyer, dont on fait une occasion de faire tomber le gouvernement, ne propose même pas de construire une seule maison. Les députés ont certes le droit d'être saisis, au lieu de ce subterfuge, d'une motion qui énonce et expose la politique de ce groupe qui se prétend autorisé à former le gouvernement.

Monsieur l'Orateur, les conservateurs viennent de se vanter d'avoir eu il y a dix jours une réunion extraordinaire où leurs politiques ont été définies. Pourtant, deux semaines ou dix jours plus tard, ils sont incapables de proposer à la Chambre, dans une motion de défiance, une politique constructive de remplacement en matière de logement.

Des voix: Bravo!

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je vois que j'énerve certains députés d'en face qui deviennent extrêmement bruyants. Ils brandissent un document intitulé «Prepared for the Challenge» que le député a présenté comme sa déclaration de politique. Hier, un autre député a été prompt à se lever et à soutenir qu'il ne s'agissait pas là d'une déclaration de politique mais uniquement de points de discussion, dont certains avaient été empruntés à la politique du gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

M. Basford: Hier, ce groupe qui est incapable de proposer un autre programme constructif en matière de logement, a critiqué et ridiculisé, au moyen d'une motion présentée par le député de Mississauga (M. Blenkarn), les divers programmes en matière de logement dont je vais parler dans un instant. Il y a seulement dix mois, il avait voté en faveur de ces programmes. Je lui rappelle qu'il a voté, tout comme le parti conservateur, en faveur des modifications apportées à la loi nationale sur l'habitation.

Des voix: Bravo!

M. Basford: Et pourtant hier soir ils ont pris la parole pour ridiculiser les programmes d'amélioration des quartiers, de remise en état des logements, d'aide à l'acquisition d'une propriété et les autres programmes qui commencent maintenant à entrer en vigueur. Le vote du député de Mississauga ne vaut donc pas un rond, on s'en rend bien compte, et tout aussi insignifiant est le geste qu'il pose en se levant solennellement derrière son pupitre pour voter comme le reste de ceux d'en face qui votent en faveur d'une mesure législative pour la critiquer ensuite.

Le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds) a dit hier soir que ce qui ne va pas dans la question du

Affaires urbaines

logement, c'est l'intervention excessive du gouvernement. Pour soutenir ensuite que nous devrions bénéficier au pays de banques agraires régionales. Il existe déjà des banques agraires fédérales-provinciales, des programmes de remembrement foncier et maintenant des banques fédérales-municipales. Ils veulent compliquer tout cela en y superposant un crédit foncier régional, je ne sais à quel dessein. Assurons-nous d'abord que les dispositions actuelles soient appliquées.

En outre, le député de Calgary-Nord s'oppose à ma proposition d'un fonds de projets témoins. Il a tort de croire qu'il s'agit d'un programme de recherche. Cependant, même les programmes que j'ai mentionnés figurent dans leurs propres programmes. Dans le document «Prepared for the Challenge—Housing and Urban Affairs», on peut lire:

... un examen de meilleures méthodes d'enlèvement et de destruction des ordures dans les grands centres métropolitains.

Il est évident que leurs programmes portent sur l'étude et la recherche dans ces domaines, mais qu'ils ne prévoient aucune somme pour la mise en œuvre. Une autre section traite de la nécessité d'élaborer de nouvelles manières d'assurer des systèmes non polluants de transport rapide. Encore de la recherche et de l'étude sur les systèmes de transport rapide, mais aucune somme pour appliquer les solutions! C'est un grand parti, mais il n'est certes pas prêt à prendre le pouvoir ce soir, ni en autre temps.

Nous avons consacré deux jours de débat au problème du logement; c'est une bonne chose, car cela nous a permis de démasquer les conservateurs comme un parti sans positions, sinon pour des idées complètement contradictoires.

J'ai énoncé hier en détail le programme du gouvernement en matière de logement et il se trouve à la page 824 du Hansard. Le gouvernement a présenté des lois d'une grande portée, a mis en œuvre un plus grand nombre de programmes d'aide dans le domaine de l'habitation et, au cours des dernières années, a entrepris la construction d'un plus grand nombre d'habitations que tout autre gouvernement canadien.

Je rappelle aux députés qu'ils ont modifié récemment la loi nationale sur l'habitation; cette modification prévoit une aide sans précédent aux personnes à faibles et moyens revenus, qui pourront bénéficier d'un logement qui répond à leurs besoins, qu'ils soient locataires, propriétaires ou membres d'une coopérative ou d'un organisme sans buts lucratifs. Ces programmes sont maintenant en vigueur et un nombre croissant de Canadiens y ont recours chaque jour pour satisfaire leurs besoins. Ainsi, par exemple, je prévois que près de 18,000 familles profiteront cette année du Programme d'aide pour l'acquisition d'une maison, même s'il demeure tel quel.

Quant au capital à bon marché, pour les groupements à but non lucratif et les coopératives qui sont disposés à acheter ou à construire des logements à loyer modique pour leur collectivité, dont les personnes âgées et les personnes à revenu fixe, le gouvernement, grâce à ces amendements, lance le programme le plus généreux, progressiste et prévoyant jamais connu au Canada pour aider les personnes âgées. Cette loi prévoit que les groupements à but non lucratif qui construisent des logements pour personnes âgées auront un appui législatif, monétaire et administratif plus complet. Nous continuons à fournir des logements subventionnés pour les personnes qui trouvent là la meilleure réponse à leurs besoins, et nous continuons à améliorer ces logements tant matériellement que socialement. L'an dernier, nous avons consacré 173 millions de